

Arras, le 7 octobre 2024

REÇU LE

17 OCT. 2024

**Communauté de Communes du
Sud Artois**
Monsieur Jean-Jacques COTTEL
Président de la C.C.S.A.
5 rue Neuve
CS 30002
62452 BAPAUME Cedex

Pôle Mobilité et Infrastructures
Direction de la Mobilité
FR/OA/SD/SM/FT/CD/HM
Affaire suivie par : Mme Cindy DUBYK - 03.21.21.86.57
Objet : Avis PDMs Sud Artois

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 15 juillet 2024, vous avez sollicité l'avis de la Communauté urbaine d'Arras concernant votre plan de mobilité simplifié. Après avoir pris connaissance de son contenu, je souhaite tout d'abord saluer la qualité du travail et l'ambition portée par le territoire en matière de mobilité.

La question de la mobilité en secteur rural est complexe. En s'appuyant sur les bassins de mobilité orchestrés par la Région Hauts-de-France, votre territoire se dote d'un atout considérable permettant de développer la mobilité sur son périmètre mais également en interaction avec les territoires voisins.

Concernant le covoiturage, solution pertinente pour les déplacements de moyenne et longue distance, la Communauté urbaine d'Arras poursuit elle aussi ses actions. Aujourd'hui, aucune aire de covoiturage structurante n'est présente au sud du territoire. Un tel projet sur l'axe Arras – Bapaume pourrait être l'occasion d'un travail partenarial entre nos deux territoires et le Conseil départemental du Pas-de-Calais.

À propos du développement des itinéraires cyclables, nos territoires étant limitrophes, il me semble important de poursuivre le travail engagé par nos équipes pour les relier par des aménagements sécurisés.

Par ailleurs, la desserte ferrée des territoires et le maintien des haltes représentent, pour le Sud Artois comme pour la Communauté urbaine d'Arras, un enjeu majeur. Aussi, nous soutiendrons la démarche de développement de la halte d'Achiet-le-Grand et notamment le maintien des liaisons Arras – Amiens (ligne Lille – Arras – Amiens – Rouen) desservant les haltes de Boisleux et d'Achiet-le-Grand.

Enfin, le développement d'une ligne interurbaine entre Arras et Bapaume, proposant des liaisons régulières à fréquence urbaine pourrait compléter l'offre existante et permettre à nos usagers d'utiliser d'autres modes de déplacements.

Restant à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente
Mobilité – Transport – Grands projets**



Françoise ROSSIGNOL